

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

En application de l'arrêté n° 7/2018, le projet de désaffectation de la passerelle de l'avenue de la poste en vue de sa démolition située ZAC Grand Centre à Cergy sera soumis à enquête publique du :

Lundi 11 juin 2018 au lundi 25 juin 2018 inclus

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera consultable et le public pourra consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet en Mairie de Cergy et à l'Hôtel d'agglomération de Cergy-Pontoise. La participation du public pourra s'effectuer par voie électronique à l'adresse suivante : registre-dematerialise.fr ou par voie postale à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur, Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise – Parvis de la Préfecture – CS 80309 – 95027 Cergy-Pontoise Cedex.

L'enquête se déroulera en **Mairie de Cergy** aux heures habituelles d'ouverture au public : **lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 17h30, jeudi de 13h15 à 17h30, samedi de 9h à 13h** et à la **Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise** : **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30.**

Monsieur Lionel BRACONNIER, commissaire-enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, recevra le public :

- en Mairie de Cergy le samedi 23 juin 2018 de 9h00 à 13h00 et le lundi 25 juin 2018 de 13h30 à 17h30
- à la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise le mardi 12 juin 2018 de 14h00 à 17h30.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en Mairie de Cergy et à l'Hôtel d'agglomération de Cergy-Pontoise aux heures habituelles d'ouverture au public.